



Convocation

Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués titulaires
GEMAPI et ANIMATION du Syndicat Mixte du Bassin
Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 7 mai 2020

N/Réf. : EC/LB/DB/20-0057

Madame, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon (SMBVA), qui se tiendra le :

Jeudi 14 mai 2020 à 16h00

En audioconférence

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 12 décembre 2019
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation du Président

↳ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Institution des réunions du Comité Syndical en procédure dématérialisée pendant la période de crise sanitaire
- Rapport d'activité 2019 du SMBVA
- Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.G.E.D.I.)

↳ FINANCES

- Adoption du Compte Administratif 2019
- Approbation du Compte de Gestion 2019
- Affectation du résultat de fonctionnement constaté sur le Compte Administratif 2019
- Vote du Budget supplémentaire 2020

↳ GEMAPI

- Restauration morphologique du ru de Baon à Saint-Martin-sur-Armançon et Commissey (Tanlay)
- Projet d'hydraulique douce à Mont-Saint-Sulpice
- Restauration morphologique de l'Armançon sur la Commune de Beugnon (méandre)
- Projet de restauration du Landion et d'adaptation des pratiques agricoles au droit du captage de Chesley

↳ QUESTIONS DIVERSES

.../...

Vous voudrez bien nous retourner par mail votre attestation de présence dûment complétée d'ici le mardi 12 mai 2020 à 17h00, afin que nous puissions vous adresser le numéro à appeler pour assister à la réunion par téléphone le jour j.

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Délégué, l'expression de mes salutations distinguées.



- P.J. :
- Feuillet avec le pouvoir, l'attestation de présence et d'autorisation de diffusion, le bulletin de questions et témoignages,
 - Compte-rendu du Comité Syndical du 12 décembre 2019,
 - Note explicative et ses annexes (statuts d'A.G.E.D.I. et tableaux budgétaires),
 - Note sur l'organisation d'un comité en période de crise sanitaire.